

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2017

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 17 octobre 2017

N° 17-10-13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 octobre 2017

OBJET :
Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Marie-Ange LAURENT

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Julien GOUTAGNY –
Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine
COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-
Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES
– Dominique PAULMIER - Catherine MAREY – Patrice
THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange
LAURENT - Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY –
Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gérard RIBOT à Jean Yves CHARBONNIER - Muriel
ORIOU à Odile CLAVIERES – Guillaume RONDOT à
Alain BLANCHARD – Sylvie ROBERT à Pierre
RODAMEL – Lionel CANNOU à Marie-Ange LAURENT
– Svitlana PRESSENSE à Jean-Marc ALVES – Mireille
PAULET à Daniel DUCROS.

Membre excusé :

Valérie BLANCHARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17_10_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2017
Publication : 16/10/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 17 avril 2014, à savoir :

- Décision n° 2017-59 – Convention de mise à disposition de la salle des Arts Martiaux les vendredis de 9h à 11 au Centre Mutualiste d'Addictologie moyennant une redevance mensuelle de 60 €.
- Décision n° 2017-60 – Renouvellement de la convention financière de mise à disposition d'un véhicule "navette" au collège Sainte-Stéphanie pour l'année scolaire 2017-2018, moyennant une redevance annuelle de 150,00 €.
- Décision n° 2017-61 – Mission de Contrôle Technique confiée à ALPES CONTRÔLES dans le cadre de la reconstruction du mur du cimetière, pour un montant de 2 232,00 € TTC.
- Décision n° 2017-62 – Renouvellement de la mise à disposition gratuite de salles de l'hippodrome, du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2020, à Saint-Galmier Loisirs, A Bout de Souffle, Etoile Sportive Baldomérianne et au Tennis Club de Saint-Galmier.
- Décision n° 2017-63 – Mise à disposition de locaux à l'Association Maison d'Aix et Forez, du 15 juillet 2017 au 15 juillet 2018, moyennant une redevance mensuelle de 65 €.
- Décision n° 2017-64 – Signature de l'avenant n° 3 au bail commercial consenti au KFT actant la résiliation de l'espace 18 au 1^{er} étage, à compter du 31 août 2017.
- Décision n° 2017-65 – Marchés de travaux dans le cadre du réaménagement d'une cage d'escalier au Cloître :
 - Plâtrerie Peinture – Entreprise CANEL – 19 379.12 € TTC
 - Menuiserie Aluminium – Entreprise SC ALU – 11 340.00 € TTC
 - Menuiserie Intérieure – Menuiserie GACHET – 8 762.99 € TTC
 - Electricité – SARL NOALLY – 15 657.05 € TTC
- Décision n° 2017-66 – Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite des pistes de dirt et de free ride à La Thiery à l'association WOODSPOT, du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.
- Décision n° 2017-67 – Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite d'un local dans l'immeuble Saint-Roch à l'association Les Vieilles Soupapes Baldomérianes, pour une durée de 3 ans.
- Décision n° 2017-68 – Marché de prestation de services confié à ANEOL pour la refonte du site internet de la commune pour un montant de 10 134,00 € TTC, comprenant aussi la formation des administrateurs, l'hébergement et la maintenance pour une durée d'un an.
- Décision n° 2017-69 – Contrat de cession d'un spectacle "Eloignez-vous du quai" présenté par le Théâtre de la Tarlatane, vendredi 9 mars 2018 au Casino le Lion Blanc, pour un montant de 1 524€ TTC.
- Décision n° 2017-70 – Signature de la convention proposée par la Fondation 30 Millions d'Amis accordant une aide financière à la commune pour la stérilisation et l'identification des chats errants (80 € pour une ovariectomie et tatouage, et 60 € pour castration et tatouage).
- Décision n° 2017-71 – Contrat de cession d'un spectacle "Du Haut des Graves" présenté par l'association Ploum-Ploum, jeudi 19 octobre 2017 au Caveau des Arts, pour un montant de 1 250 € TTC.
- Décision n° 2017-72 - Convention pour la réalisation d'une prestation de services de décompactage et de sablage des espaces verts et des terrains synthétiques assurée par la Commune de Saint-Galmier pour les communes de Chamboeuf et de Saint-Bonnet-les-Oules, moyennant une rémunération sur la base d'un forfait journalier de 420 €.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17_10_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2017

Publication : 16/10/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 17 octobre 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17_10_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2017

Publication : 16/10/2017